

conjoncture que les députés d'en face connaissent très bien, à la disposition des Canadiens qui se trouvent dans ces régions troublées, afin d'assurer la sécurité de leur rapatriement?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Jusqu'à maintenant, nous n'avons reçu aucune requête à propos d'un tel navire.

L'hon. M. Martin: J'ai demandé si on avait songé ou si on songeait à détacher un bateau à cette fin?

L'hon. M. Pearkes: Les bâtiments de la Marine royale du Canada sont en tout temps disponibles à des fins d'urgence.

(Plus tard)

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je revenir sur le sujet dont on a parlé plus tôt et demander au premier ministre si le gouvernement ou lui-même a été informé d'avance de la décision qu'a prise le gouvernement du Royaume-Uni d'envoyer des effectifs en Jordanie?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada a été informé, et cela m'amène à un sujet sur lequel j'ai obtenu des renseignements ce matin; il s'agit de l'attitude que doit prendre le gouvernement du Royaume-Uni concernant les questions qui intéressent le Commonwealth.

En 1946, les arrangements qui avaient apparemment été jugés satisfaisants par les premiers ministres des divers dominions ont été définis par M. Attlee dans les termes suivants:

C'est notre habitude et notre devoir, en tant que membres du Commonwealth britannique, de tenir les autres membres du Commonwealth parfaitement et constamment au courant de toutes les questions que nous sommes appelés à décider, mais qui peuvent intéresser le Commonwealth. L'objet en est de leur fournir une occasion d'exprimer leurs vues en toute confiance, s'ils le désirent. Il est parfaitement tenu compte de ces vues, mais c'est nous qui devons prendre la décision; les autres gouvernements ne sont pas priés d'en partager la responsabilité, ce que, d'ailleurs, ils ne désireraient pas. Les gouvernements des dominions suivent la même pratique.

Je rappelle cette déclaration parce qu'elle a été faite à la Chambre des communes britannique en 1946, durant la conférence des premiers ministres du Commonwealth, mais j'ajouterai qu'elle a été faite avant l'arrivée là-bas du premier ministre, feu le très honorable Mackenzie King.

L'hon. M. Pearson: Puis-je poser une autre question, monsieur l'Orateur? Pourrais-je demander au premier ministre s'il y a eu un échange de vues entre le Canada et les autres pays du Commonwealth sur ces questions?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, pour ce qui concerne le Canada, il n'y a rien eu de semblable à un échange de vues.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

PRÉTENDUES PROTESTATIONS CONTRE LA MODIFICATION DES RÈGLEMENTS RÉGISSANT LES SERVICES IRRÉGULIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Le ministre des Transports a-t-il pris connaissance des protestations qu'ont formulées les exploitants d'avions légers à la suite de l'annonce qu'il a faite à la Chambre l'autre jour, savoir que la concurrence s'exercerait à fond dans la délivrance des licences de catégorie "C"? Que pense-t-il des propos d'un haut dirigeant d'une ligne aérienne qui, d'après le *Financial Post* d'aujourd'hui, aurait déclaré que "ce plan signifie le retour aux sombres années 30, alors que la guerre des prix a acculé presque toutes les entreprises à la faillite et qu'on a fait fi des normes de sécurité"?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Je remercie le député de m'avoir fait savoir qu'il poserait cette question. A la première partie, je réponds par l'affirmative. La réponse à la seconde partie est non.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je poser une question complémentaire? Le ministre s'est-il demandé si, comme le signalent ces exploitants, l'octroi plus facile des licences ne pourrait pas amener une augmentation sensible des taux d'assurances?

L'hon. M. Hees: Toute la question a été attentivement étudiée par le gouvernement avant que soit prise cette décision qui était, à mon avis, celle qu'il convenait de prendre.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-MUNICIPALE

INTERPELLATION AU SUJET DE LA REPRÉSENTATION DES PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Je voudrais demander au premier ministre si quelque chose de nouveau s'est produit au sujet du projet de conférence avec les municipalités et surtout si le gouvernement envisage maintenant d'être représenté à cette conférence en même temps que les gouvernements provinciaux.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, hier, un groupe de représentants de l'association des municipalités est revenu me voir, afin de savoir à